

TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2023

- SUR TOUTES LES EPREUVES
- SUPERCARS – SUPER 1600 – DIVISION 3 – DIVISION 4

Tous les engagements annuels aux Trophées Rallycross France devront être parvenus par courrier postal à **Martine Ledormeur** à la date limite du **15 mars 2023**.

Tous les dossiers incomplets ou sans les chèques seront refusés, et non inscrits sur le site

UNE ATTRIBUTION DE POINTS SERA FAITE DE LA FACON SUIVANTE :

1. PRE-ENGAGEMENT (Engagement annuel)

- 10 points seront attribués, par épreuve, pour chacun des engagements à l'année à la date limite du 15 mars 2023, au-delà de cette date les 10 points ne seront plus attribués.
- 10 points seront décomptés si participation annulée sur une épreuve en cours de saison.
- 10 points ne seront pas attribués aux pilotes engagés occasionnellement

2. CLASSEMENT GENERAL SUIVANT LE BAREME DES POINTS DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

- Le classement sera celui issu du classement de l'épreuve.
- Le vainqueur de l'épreuve se verra attribuer 15 points complémentaires et cumulables
- En finale, le vainqueur du meilleur tour se verra attribuer 5 points complémentaires et cumulables.
- Un cumul des points sera fait à chaque épreuve

Tous les résultats seront comptabilisés, il n'y aura pas de décompte.

3. PRESTATIONS OFFERTES PAR L'AFOR

Pour les **20** premiers inscrits **dans chacune des divisions** aux **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2023**, avant la date limite, **soit le 15 mars 2023** et engagés à l'année.

Au-delà de **20** Pilotes une liste d'attente sera établie par division et les pilotes seront intégrés aux **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2023** avant la première épreuve 2023 et dans la limite des **80** premiers inscrits.

Chaque pilote se verra offrir 200 posters individuels d'autographes pour les inscriptions faites jusqu'à la date limite du 15 mars 2023.

Afin de garder une homogénéité dans les photos qui seront sur les posters individuels d'autographes, ces dernières seront prises par notre photographe **lors de la première épreuve 2023**. Aucune autre photo ne pourra être acceptée en dehors de celles prises par l'AFOR.

Ceux qui ne seront pas présents lors de cette épreuve ou ceux qui n'auront pas faits les photos sur place ne pourront pas prétendre aux 200 posters individuels

Un écusson **TROPHEE RALLYCROSS FRANCE** sera offert à chaque pilote et devra être positionné obligatoirement sur votre combinaison à hauteur de poitrine **côté opposé cœur**.

La sérigraphie complète sur les voitures comprenant les numéros, les publicités, et le nom du pilote.

Un lot de deux pneus Cooper ces 2 pneus seront remis à la 3^{ème} participation. Le pilote bénéficiera également de **six entrées**, pilote compris pour les épreuves où il sera engagé (ces 6 entrées seront remises par l'organisateur).

Ces entrées ne seront valables que si le pilote est sur la liste des engagés.

Le pilote pourra bénéficier pour ses partenaires de 10 entrées supplémentaires à tarif réduit à 16 €. L'organisateur enverra avec la confirmation d'engagement, le lien d'accès à Weezevent, pour récupérer les 10 entrées à tarif réduit via un code personnalisé.

Pour tous renseignements sur l'inscription aux et sur les engagements annuels.

Martine LEDORMEUR 06.85.10.19.01 – martine.ledormeur@free.fr

4. DOTATION DE FIN D'ANNEE

En fin d'année aux **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2022**, 15 000 € de primes seront distribuées, réparties entre les 10 premiers de chaque division :

1 ^{er}	650 €	6 ^{ème}	350 €
2 ^{ème}	550 €	7 ^{ème}	300 €
3 ^{ème}	500 €	8 ^{ème}	250 €
4 ^{ème}	450 €	9 ^{ème}	200 €
5 ^{ème}	400 €	10 ^{ème}	100 €

5. INSCRIPTIONS

Pour participer à ces **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2023**, il suffira de retourner votre demande d'inscription de numéro (à télécharger sur le site AFOR www.rallycrossfrance.com) avec le chèque de **800 €** par pilote (à l'ordre de l'AFOR) pour cotisation, cette inscription papier ainsi que le chèque **devront être reçus au plus tard à la date qui est fixée au 15 mars 2023.**

Au-delà de cette date limite le chèque passera à 900 € jusque dans la limite des places disponibles, seuls les 20 premiers inscrits dans chaque division seront acceptés

Pensez à faire les demandes d'engagements annuelles avec les chèques correspondants à chacune des organisations.

Adresse d'envoi de l'inscription : **TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2022**
Martine LEDORMEUR, l'Océane Saint Germain N°16 – 56410 ERDEVEN

6. POUR LES PILOTES NON ENGAGES DANS LES TROPHEES RALLYCROSS FRANCE 2023

Une cotisation de **250 €** par pilote sera demandée pour l'année (pour frais de dossier, d'inscription et de sérigraphie.) Six invitations, pilote compris, pour les épreuves où le pilote se sera engagé
Ces 6 entrées seront remises par l'organisateur

ATTENTION : Si de nouvelles mesures sanitaires étaient mises en place lors des premières épreuves, ces deux dernières dispositions pourront être revues et modifiées

Inscription dès maintenant.